

Justificatif généré le 10/04/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 10/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000002110_2024-03-25
N° d'annonce : 7501JAL20240000002110_2024-03-25

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 25 MAR 2024

MANOIR PITRES

Siège social : 38 rue des Mathurins, 75008 Paris

754015899 R.C.S. Paris

Activité : Fonderie d'acier.

Greffé du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 février 2024, désignant liquidateur Selarl Axyme en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, Selarl c. basse en la personne de me christophe basse 171 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.